2221 (19h5-19k6)



Construction de 10 locomotives électriques BB et de 2 locomotives électriques de manoeuvre pour la . Ceinture-Sud

Lettre S.N.C.F. au M.T.P. Dépêche du MTP à SNCF MINISTEPR DES TRAVAUX PUBLICS

Paris, le 7 mai 1946.

Service du Contrôle a été distribuée le 7 janvier 1946
Technique

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS & DES TRANSPORTS

3e Bureau M.T.

à Monsieur le Président du Conseil d'Administration de la S.N.C.F.

Référence à rappeler :

M.R. 450 - I

Objet : Construction de 10 locomotives électriques BB et de 2 locomotives électriques de manoeuvre pour l'électrification de la Ceinture Sud de Paris.

Référence : Votre lettre n° D. 23.311/0 du 15 dé-(+) cembre 1945. (+)

Par lettre citée en référence, vous m'avez présenté un projet relatif à la construction de :

> 10 locomotives électriques BB, 2 locomotives électriques de manoeuvre BB

destinées à l'exploitation après leur électrification, des lignes de la Ceinture Sud de Paris.

Ce projet dont la réalisation entraînerait une dépense totale, en principal, de 250 M. de francs, figure au budget de reconstitution et d'équipement de l'exercice 1946.

Les locomotives de ligne BB dont la construction est envisagée seront du même type que celui prévu pour l'électrification de la lighe Paris-Lyon et dont les dispositions de détail ont été approuvées par décision ministérielle du 17 juillet 1945.

Les locomotives de manoeuvre, de moyenne puissance, seront du type BB avec un équipement électrique directement inspiré de celui des locomotives de butte CC de la Région Sud-Ouest, c'est-à-dire que les moteurs de traction seront alimentés à tension variable par un groupe convertisseur.

Mes Services techniques, tout en donnant un avis favorable à la construction des locomotives en question suivant les types prévus, ont fait observer que les prix unitaires proposés paraissent élevés; à titre d'indication, ils proposent de réduire ces prix à :

16.500.000 fr pour les locomotives de ligne BB 12.000.000 fr pour les locomotives de manoeuvre,

prix valables aux conditions économiques du ler août 1945.

Adoptant cette observation, j'approuve le projet présenté dont le montant, imputable à un compte spécial dit : "Compte provisoire de reconstruction-équipement" tant que ne sera pas terminée la ventilation définitive des dépenses de reconstitution de votre parc moteur et roulant entre le budget de l'Etat et le compte d'établissement de la S.N.C.F. s'élève après rectification en principal, à 200 M. de francs.

### Il est entendu que :

- l°) la dépense à payer par exercice devra rester dans la limite des crédits de paiement inscrits à cet effet aux budgets de reconstitution et d'équipement du matériel roulant de la Société Nationale des Chemins de fer régulièrement approuvés pour les exercices correspondants;
  - 2°) les travaux seront terminés avant le 31 décembre 1948;
- 3°) pour les locomotives électriques de manoeuvre d'un type nouveau, la S.N.C.F. soumettra au Service du Contrôle technique, avant tout commencement d'exécution, le détail des dispsositions qui seront définitivement arrêtées.

Pour le Ministre et par autorisation, Le Directeur Général des Chemins de fer & des Transports,

Signé : DORGES

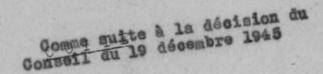
# SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Le Président du Conseil d'Administration

Faris, le 15 décembre 1945

Nº 6475/46-6

D 23311/0



Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation, en deux exemplaires, un projet relatif à l'acquisition de 10 locomotives électriques type BB et de 2 locomotives électriques de manoeuvres pour l'électrification de la Ceinture Sud de Paris.

Ce projet figurera au budget de reconstitution de 1946 (matériel roulant neuf).

Je vous servis réconnaissent de bien vouloir, après décision, nous renvoyer un exemplaire dudit projet.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments de haute considération.

Le Président du Conseil d'Administration, Signé: FOURNIER.

Monsieur le Ministre des Travaux Publics et des Transports Direction Générale des Chemins de fer et des Transports, Service Technique -3ème Bureau 244, Ed Saint-Germain - PARIS 7° -

#### du 12 décembre 1945

#### QUESTION V - Projets

- 1°) Construction de 10 locomotives électriques BB et de 2 locomotives électriques de manoeuvres paur la Ceinture-Sud.
- 2°) Construction de 20 locomotives Diesel-électriques à merchandises pour la Ceinture-Nord.
- P.V. (p.24)

M. GOURSAT expose que l'accélération du trafic-marchandises prévue pour l'après-guerre conduira à une concentration du trafic sur les triages entourant Paris et, par suite, à une augmentation importante des circulations sur la Grande-Ceinture.

Les lignes constituant la zone sud de cette Ceinture (Versailles à Savigny, Juvisy à Valenton, Villeneuve à Sucy, Massy à Orly), qui se conjuguent avec de grandes artères déjà électrifiées (Paris-Le Mans, Paris-Orléans) ou qui le seront prochainement (Paris-Lyon), doivent être elles-mêmes électrifiées et il est prévu que cette électrification pourra être réalisée dès le mois d'octobre 1946. Le premier projet a pour ohjet la construction du matériel de traction nécessaire pour assurer l'exploitation desdites lignes après cette électrification

Le nombre de machines à acquérir a été déterminé, ainsi qu'il est indiqué dans la note, en fonction du double courant de trafic-marchandises à envisager entre les triages de Trappes-impair et Villeneuve, d'une part, pour le trafic P.V., de Trappes-pair et Juvisy, d'autre part, pour les acheminements accélérés. On est ainsi conduit à prévoir 10 locomotives BB et 2 locomotives à manoeuvres. Le trafic-voyageurs, actuellement très réduit, pourra être assuré par les locomotives BB, les éléments automoteurs susceptibles de devenir ultérieurement nécessaires devant être compris dans le programme des services de banlieue.

La dépense, imputable au compte de la reconstitution, est évaluée, aux conditions économiques de fin août 1945, à 250 M. en principal, dont 56 M. en 1946 et le solde en 1947 et 1948.

En ce qui concerne le second projet, il y a lieu de rappeler que la boucle nord de la Grande Ceinture, reliant les gares et grands triages de Versailles-Matelots, Achères, Argenteuil, Le Bourget, Noisy-le-Sec et Villeneuve-Valenton, n'est en contact que par ses extrémités avec des artères électrifiées ou à électrifier dans un proche avenir. Elle n'est pas comprise elle-même dans le programme d'électrifications en cours. Or, le trafic va s'intensifier sur cette boucle comme sur la boucle sud et il apparaît indiqué, dans ces conditions, d'y utiliser la traction Diesel. Les avantages techniques de ce mode de traction seraient particulièrement sensibles en la circonstance, eu égard aux conditions particulières du service : trajets nombreux sur des distances relativement courtes, répercussions des fluctuations et incidents de trafic sur les lignes voisines.

Le projet prévoit l'acquisition de 20 locomotives Diesel-électriques de type B'o - Bo - B'o comportant 6 essieux-moteurs, une puissance nominale de 2.000 CV, un poids de 21 T. par essieu, une vitesse maximum de 80 km-heure. Cet effectif permettrait, en première étape, de faire face à la totalité des besoins normaux sur la section la plus chargée - (Le Bourget-Valenton), y compris les trains en provenance ou à destination de Vaires.

La dépense, imputable également au budget de la reconstitution, serait aux conditions économiques à fin août 1945, de 550 M., en principal, dont 10 M. en 1946, 400 M. en 1947 et le solde en 1948.

La mise en service de ces machines, du fait de leur poids par essieu, nécessitera, en outre, l'avancement de la date prévue pour le renforcement à 23 T. des ouvrages de la Grande-Ceinture - qui ne figurait qu'en 2ème urgence dans le programme

d'ensemble de le S.N.C.F. Le dépense supplémentaire à prévoir de ce chef est évaluée, aux conditions de mars 1945, à environ 6 millions.

Le Conseil approuve les projets. 15

#### SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Conseil d'Administration

Séance du 12 décembre 1945

## V - Projets

l°) Construction de 10 locomotives électriques BB et de 2 locomotives électriques de mano uvres pour la Ceinture-Sud.

h grues

m-

#### EXPOSE

La présente Note Justificative a pour objet de demander l'autorisation de construire 10 locomotives électriques type BB ët 2 locomotives électriques de manoeuvres destinées à l'exploitation, après leur électrification, des lignes de la Ceinture Sud de Paris (lignes de Versailles à Savigny, de Juvisy à Valenton, Villeneuve et Sucy, de Massy à Orly).

. .

L'intérêt de l'électrification de la Ceinture Sud de Paris réside principalement dans le fait qu'elle assurera par un mode d'exploitation identique la liaison latérale, à travers les grands triages situés au Sud et à l'Ouest de Paris, des 4 grandes artères françaises électrifiées ou à électrifiér dans un proche avenir : Paris-Le Mans, Paris-Tour, Paris-Vierzon, Paris-Lyon.

Pour assurer le trafic à acheminer électriquement par la Ceinture Sud il est nécessaire de prévoir l'acquisition de 10 locomotives électriques'du type BB et de 2 locomotives de manoeuvre destinées à l'exploitation de la gare et du triage de Massy Palaiseau.

Les locomotives BB seront du type lestable à 23 tonnes par essieu et d'une puissance de 2400 ch adopté d'ores et déjà pour les électrifications futures.

Les locomotives de manoeuvre, également du type BB, auront un équipement électrique très semblable à celui des locomotives électriques de butte type CC de la Région du Sud-Cuest qui permettent d'assurer à la fois les manoeuvres et le débranchement des trains dans des conditions très satisfaisantes.

. .

La dépense totale de 250 millions serait imputable en totalité au compte de la reconstitution. Les imputations seraient échelonnées sur les exercices 1946, 1947 et 1948, à raison de : 56 millions en 1946 et le solde en 1947 et 1948 selon les conditions d'exécution de la fourniture.

La dépense relative à l'exercice 1846 est prévue au budget de cet exercice.

3.N.C.F.

NOTE JUSTIFICATIVE nº 64 Tc/176

CONSEIL D'ADMINISTRALIZOR COUISITION DE 10 LOCOMOTIVES ELECTRIQUES TYPE BB ET DE 2 LOCOMOTIVES ELECTRIQUES DE MANOEUVRES POUR L'ELECTRIFICATION DE LA CEINTURE SUD DE PARIS.

Montant du crédit demandé : 250 millions.

La présente Note Justificative a pour objet de demander l'autorisation de construire 10 locomotives électriques type BB et 2 locomotives électriques de manoeuvres destinées à l'exploitation, après leur électrification, des lignes de la Ceinture Sud de Paris (lignes de Versailles à Savigny, de Juvisy à Velenton, Villeneuve et Sucy, de Massy à Orly.)

La construction de ces locomotives était prévue au deuxième programme quinquennal de la S.N.C.F. qui a été approuvé le 10 novembre 1941. Elle figurera au budget de reconstitution de 1946, pour une dépense totale en principal de 250 M.

La présente note comporte trois parties :

I - Justification de la construction proposée :

II - Description du matériel à constuire ;

III - Evaluation et imputation des dépenses .

## I - JUSTIFICATION DE LA CONSTRUCTION PROPOSEE :

Le nombre de machines à acquérir a été déterminé d'après le rôle qu'est appelée à jouer la ceinture Sud dans le double courant de trafic marchandises envisagé : le trafic P.V. d'une part et le trafic par acheminement accéléré d'autre part, ce dernier trafic constituent l'extension des transports G.V. actuels à de nouvelles catégories de colis.

Ces courants de trafic s'établiront entre les gares de triage qui encadrent la section à électrifier : TRAPPES impair et VILLENEUVE pour le trafic P.V., TRAPPES pair et JUVISY pour les acheminements accélérés.

Ils conduisent aux circulations journalières suivantes :

-	5. trains	en	moyenne	entre	Juvisy	et	Trappes	avec	maxim	um 8	trains
-	9				Valento	n e	t Trappe	es	-	12	-
-	3				Trappes	et	Juvisy		-	4	-
-	11		-		Trappes	et	Valent	מב	-	14	-

L'exécution du graphique correspondant nécessite 10 locomotives BB en plus de celles existant déjà au parc SNCF, dont :

- 6 en service continu,

- 2 pour assurer le poussage des trains de Jouy-enJosas à Versailles afin d'utiliser au maximum la charge offerte sur la totalité des parcours Juvisy-Trappes et Valenton-Trappes,

et 2 pour couvir les périodes de pointe, les réserves et les immobi-

lisations pour entretien et réparation.

En outre, 2 locomotives électriques de manoeuvres sont indispensables pour la gare de Massy-Palaiseau dont toutes les voies, y compris le triage, seront électrifiées.

Dans ce qui précède, il n'a pas été question du service voyageurs de banlieue. Actuellement, ce service est réduit à quelques trains qui, en raison de leur très pétit nombre, pourront être assurés également par les locomotives BB, ci-dessus prévues.

Ultérieurement quand ce service sera développé comme nous l'envisagons, nous prévoyonse/l'assurer au moyen d'éléments automoteurs analogues à ceux utilisés sur la banlieue de l'OUEST. A souligner à ce su et que nous avions initialement pensé continuer d'avoir recours à des trainsremorqués au moyen de locomotives BB, ce qui explique que le nombre de locomotives BB qu'il est maintenant proposé d'acquérir soit sensiblement inférieur au chiffre de 30 indiqué dans le projet initial inscrit au deuxième programme quinquennal.

Les éléments automoteurs à acquérir dans l'avenir pour la réalisation de nos services voyageurs de banlieue feront l'objet, en temps utile, de propositions distinctes.

## II - DESCRIPTION DU MATERIEL

1) Les locomotives BB à construire seront du type nouveau d'ores et déjà défini pour les électrifications futures (NIMES-SETE, BORDEAUX-MONTAUBAN, PARIS-LYON, etc ...) et caractérisé par rapport aux BB anciennes, par un accroissement sensible de la puissance (2400 ch au lieu de 1850 ch) et par la possibilité d'un lestage portant à 23 tonnes la charge par essieu moteur.

Les caractéristiques en ont été indiquées dans la lettre adressée par la S.N.C.F. à M. le Ministre des Travaux Publics le 15 janvier 1945 (sous la référence D 321/2) pour soumettre à son approbation les dispositions techniques relatives aux locomotives de lignes type 2D2 et BB dont l'acquisition est prévue au projet d'électrification de la ligne Paris-Lyon; ces dispositions ont été approuvées par dépêche Elec. 226.53 le 17

juillet 1945.

2) Les machines de manoeuvres à construire seront du type des machines de puissance moyenne prévues au projet d'acquisition de locomotives de manceuvres pour l'électrification de Paris-Lyon (19 machines de ce type sont prévues pour cette électrification). Ces machines, du type BB, ont un équipement électrique directement inspiré de celui des lacomotives de butte CC de la Région du SUD-OUEST. Leur étude complète a d'ores et déjà été confiée au groupement Société Oerlikon - Compagnie Générale de Construction de Locomotives, avec lequel une convention a été passée à cet effet en avril 1943, de façon que la mise en construction puisse être entreprise sans retard dès que les circonstances le permettront. Le diagramme en est annexé à la présente note.

Ces machines, d'un poids total de 72 tonnes, seront constituées par une taisse unique reposant sur deux bogies moteurs à 2 essieux. La caisse comportera une cabine centrale avec portes latérales et un compartiment d'appareils à chacune des extrémités. Chaque essieu moteur sera attaqué individuellement par un moteur de traction à suspension par le nez muni de deux trains d'engrenages heltcoïdaux à simple réduction. Les deux essieux de chaque bogie seront accouplés par bielles.

Les quatre moteurs de traction seront alimentés en série et à tension variable par un groupe convertisseur branché sous la tension du réseau. Le réglage de la vitesse se fera par variation de la tension d'alimentation des moteurs et par variation du champ inducteur agin que chaque cran de fonctionnement corresponde à une position de marche économique de la machine.

## III - EVALUATION ET IMPUTATION DES DEPENSES :

Le coût unitaire des machines dont il s'agit est, en ac évalué à :	ût 1945,
- pour une machine BB	21 M
- pour une locomotive de manoeuvres du type envisagé	14 M
La dépense totale en principal est ainsi évaluée comme	il suit :
- pour 10 locomotives BB à 21 millions l'une	210 M 28 M
	238 M
Somme à valoir pour imprévus	12
DEPENSE TOTALE	250 M

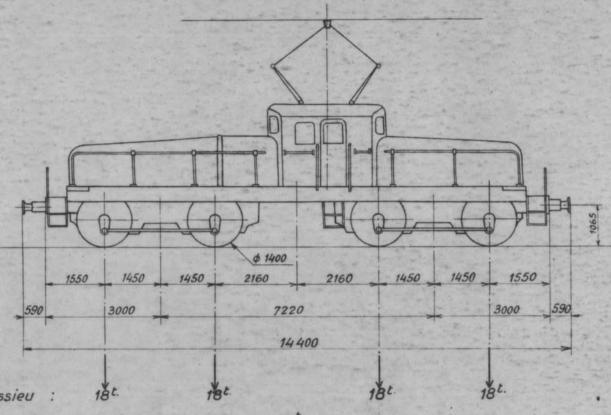
La dépense totale de 250 millions serait imputable en totalité au compte de la reconstitution. Les imputations seraient échel unées sur les exercices 1946, 1947 et 1948, à raison de : 56 millions en 1946 et le solde en 1947 et 1948 selon les conditions d'exécution de la fourniture.

La dépense relative à l'exercice 1946 est prévue au budget de cet exercice.

PARIS, 1e 23 NOVE 1945

LE DIRECTEUR,

Signe : DUCLUZEAU



Poids par essieu

72t.

Poids total

Vitesse maximum : 30 kmh. (50 kmh. HLP)

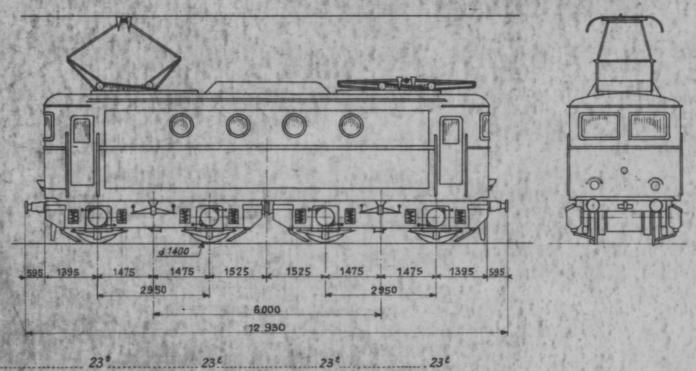
Rayon minimum d'inscription en courbe : 80 metres.

Puissance continue sous 1350 volts: 480Ch

Debranche un train de 1300 tonnes entre 3 et 12 kmh

sur les buttes de triage les plus difficiles .

Locomotive electrique BBde manœuvre. En DIVISION DES ÉTUDES DIAGRAMME



Poids par essieu :..

Paids fotal :

Vitesse maximum de circulation :\_ 105 km/h

Rayon minimum d'inscription en courbe :\_ 80 m.

Puissance continue sous 1350 volts : 2400 Cv. (415 km/h à plein champ)

Ruissance unihoraire

Remorque en paller un train de 1800 tonnes à 84,5 km/h ou un train de 750 tonnes à 105 km/h.

		Locomotive	électrique	mixte	BB 92 tonnes	E DE	TRACT	DES ETUDES
AD A Dalet	8.2.44	DI	AGRA	MM	E	TE	5	6.626